



## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**Le mardi 22 octobre 2019 à 19 h 30  
À l'Hôtel de Ville**

1. Mot de bienvenue
2. Avis de convocation
3. Ouverture de la séance extraordinaire
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Gestion contractuelle
6. Période de questions
7. Levée de la séance